

<https://ricochets.cc/Des-gardes-a-vue-et-une-mise-en-examen-pour-une-antenne-relais-incendiee-en-aout-2019.html>



Des gardes à vue et une mise en examen pour une antenne-relais incendiée en août 2019

- Les Articles -
Date de mise en ligne : mardi 9 juin 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les gendarmes ont arrêté mardi 18 personnes suspectées d'être en lien avec l'incendie le 24 août 2019 de l'antenne relais de [Bourg-Saint-Andéol](#). Dix ont été placées en garde à vue.

L'opération a mobilisé mardi 150 gendarmes dans cinq départements : la Drôme, le Vaucluse, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Haute-Garonne. Dix-huit personnes ont été entendues à titre de mises en cause ou à titre de témoins.

En octobre 2019, le parquet de Privas ouvre une information judiciaire pour destruction de biens par moyens dangereux pour les personnes. Et l'enquête s'oriente vers un groupe de personnes habitants les départements de la Drôme, du Vaucluse et de l'Essonne en région parisienne.

Sur les dix-huit personnes interpellées, dix ont été placées en garde à vue. Une seule a été mise en examen à l'issue de sa garde à vue par un magistrat instructeur. Le parquet la qualifie d'instigatrice de l'opération.

Les neuf autres seront convoquées ultérieurement devant le tribunal correctionnel. On ne sait pas quelle part ont pris ces personnes dans l'incendie de l'antenne relais de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) le 24 août dernier. Mais le parquet fait savoir qu'ils ont « reconnu avec une participation à des degrés divers avoir commis l'incendie ». Le parquet de Privas avait ouvert une information judiciaire pour destruction de bien par moyens dangereux pour les personnes. [...]